



LE « PEF » AU CŒUR DU PROJET CLUB

Une saison après son lancement officiel, le « Programme Educatif Fédéral » -axe fort de la politique fédérale- figure désormais comme une référence dans la mise en œuvre d'actions éducatives, citoyennes et sociales au sein de vos clubs. Pour vous accompagner dans cette logique, l'idée est de présenter brièvement les enjeux et objectifs de ce dispositif tout en réalisant un focus sur les modalités d'engagement.



QU'EST-CE QUE LE « PROGRAMME EDUCATIF FÉDÉRAL » ?

Présenté comme un outil pédagogique visant à inculquer aux jeunes les valeurs du football, le « PEF » apporte un véritable soutien aux clubs dans cette logique d'apprentissage des règles de vie et des règles de jeu. Destiné à l'ensemble des clubs disposant d'équipe de jeunes (de 5 à 18 ans), le dessein est de proposer des actions par thématique

(santé, environnement, engagement citoyen, fair-play, arbitrage, culture foot) et par catégorie d'âge (U6 à U19) sur l'ensemble de la saison. L'éducateur apparaît ainsi comme la pièce maîtresse du dispositif. Son rôle va bien au-delà du cadre sportif puisque la formation de citoyen de demain se dégage comme élément fort du « PEF ».



QUELS SONT LES OUTILS MIS À DISPOSITION DE MON CLUB ?

Pour chaque club engagé, la FFF propose un panel d'outils visant à mener des actions sur les terrains, en match ou à l'entraînement, mais également en dehors, avec des supports ludiques et dématérialisés :

- **Un classeur** composé de fiches pédagogiques et de fiches de références (à distribuer à l'entourage du licencié).
- **Une charte d'engagement**, à afficher dans les locaux, marquant l'implication du club.
- **Les Incollables du Foot**, comprenant plus de 200 questions/réponses en lien avec les thèmes du « PEF ».
- **Une plateforme de e-learning**, spécialement dédiée aux éducateurs et dirigeants licenciés, ayant vocation à créer de l'interactivité autour du PEF.



COMMENT INSCRIRE MON CLUB DANS LE « PEF » ?

Votre motivation et votre implication doivent contribuer à la réussite de ce dispositif. Pour inscrire votre club, les modalités d'engagement se caractérisent par les 5 étapes suivantes :

- 1- **Inscrire mon club via « Footclubs »**
- 2- **Identifier un référent éducatif** qui devient un véritable relais entre mon club et les instances de proximité.
- 3- **Participer aux réunions** de secteur organisées par mon District.
- 4- **Récupérer le kit pédagogique** (classeur, affiche et Incollables du Foot) au sein de votre District.
- 5- **Informers les éducateurs et dirigeants** de clubs qu'ils disposent d'un accès réservé à la plateforme « Programme Educatif Fédéral » disponible via « MonCompteFFF » (www.fff.fr).



UN HORIZON BLEU POUR LE PEF...

Le « Programme Educatif Fédéral » s'inscrit pleinement dans le programme « Horizon Bleu 2016 » de la FFF avec des projets tels que la signature d'un agrément collectif dédié au déploiement de volontaires au sein des Ligues et Districts, la mobilisation du football amateur autour de l'Euro 2016 via l'Appel à Projets (chapitre « Animations ») ou encore la logique de labellisation des clubs par l'intermédiaire du « LABEL JEUNES » (critères éducatifs).

En Bref :

Considéré comme le 3^{ème} lieu éducatif, complémentaire de l'autorité parentale et de l'apprentissage scolaire, le club dispose d'un rôle majeur dans la formation sportive et citoyenne du jeune licencié. Désormais, divers supports pédagogiques sont mis à votre disposition afin de sensibiliser vos licenciés et leur entourage sur les valeurs fondamentales du football. Soyez donc « PRETS » à vous engager...

Les textes de référence et liens utiles :

- <http://www.fff.fr/e/pef/>

- <http://www.fff.fr/actualites/150926-558546-retrouvez-la-plateforme-du-programme-educatif-federal>